

DOSSIER A DEPOSER EN MAIRIE OU A REMETTRE A L'ACCUEIL DE LA Garderie

AVANT LE 26 JUIN 2026

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER :

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

- Dossier d'inscription
- Fiche sanitaire de liaison
- Copie du carnet de santé (pages vaccinations)
- Copie du livret de famille
- Copie du jugement de divorce (partie concernant la garde des enfants et l'autorité parentale)

AUTRES DOCUMENTS :

- Mandat de prélèvement pour la cantine et/ou la garderie
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Attestation quotient familial

CONTACT POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Mairie de PLOUËC-DU-TRIEUX : mairie.de.plouec.du.trieux@orange.fr

02.96.95.62.45 : lundi et jeudi de 7h45 à 12h00 et de 13h15 à 17h00

mardi et mercredi de 7h45 à 12h00

vendredi de 7h45 à 12h00 et de 13h15 à 16h30

Mairie de PONTRIEUX : accueil@pontrieux.bzh

02.96.95.60.31 : lundi et mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (téléphone uniquement)

vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

PROTECTION DES DONNEES

Les informations recueillies par les communes sont nécessaires à l'exécution d'une mission de service public. Elles font l'objet d'un traitement aux fins de gestion et de suivi des inscriptions à l'école et au service périscolaire.

Les informations sont conservées pendant la durée de l'année scolaire en cours à compter de la date d'inscription. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.

Les destinataires des données sont le Maire, les élus et agents en charge des dossiers scolaires et périscolaires, l'Education Nationale, le Trésor Public, la CAF, la MSA.

Les communes pourront également être amenées à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes afin de répondre à leurs obligations légales et réglementaires.

Conformément au Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD), et à la loi informatique et libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation au traitement des données.

Vous pouvez exercer ces droits auprès de Monsieur Le Maire par courrier postal à cette adresse :

Mairie de PLOUËC-DU-TRIEUX : 3 Rue de la Mairie – 22260 PLOUËC-DU-TRIEUX ou par mail à mairie.de.plouec.du.trieux@orange.fr

Mairie de PONTRIEUX : Place de la Liberté – 22260 PONTRIEUX ou par mail à accueil@pontrieux.bzh

Le délégué à la protection des données de la Ville est joignable à l'adresse suivante : cil@cdg22.fr

Vous pouvez adresser toutes réclamations auprès de la CNIL.